

DOSSIER D'INSCRIPTION
CONCOURS D'ENTRÉE POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2017 – 2018

DATE ET LIEU DU CONCOURS COMMUN

5 et 6 septembre 2017 au MANS

DATE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS

17 août 2017

TALM EST COMPOSÉE DE TROIS ÉCOLES : TOURS, ANGERS, LE MANS

LIEU D'ÉTUDES SOUHAITÉ (vœux d'affectation numérotés par ordre de préférence : 1, 2,3).
Le candidat doit ordonner les trois écoles obligatoirement (cf. page 6) :



TOURS



ANGERS



LE MANS

Votre dossier doit être transmis à l'adresse de l'école de votre choix n° 1 (cf. page 5)

■ IDENTITÉ DU CANDIDAT

NOM

PRÉNOM

NOM DE JEUNE FILLE

SEXE Masculin Féminin

DATE DE NAISSANCE

LIEU DE NAISSANCE

NATIONALITÉ

ADRESSE

.....

CODE POSTAL

VILLE

TEL PORTABLE

TEL DOMICILE

COURRIEL

■ ÉTUDES SECONDAIRES

Intitulé du baccalauréat (ou équivalent) obtenu

Année d'obtention Académie de

Établissement(s) fréquenté(s) depuis son obtention

Année	Établissement (nom et adresse)	Diplôme préparé

■ Langue choisie pour l'épreuve écrite de langue étrangère

Anglais

Allemand

Espagnol

Italien

Nom :

Prénom :

Date :

Signature :

Nom :

Prénom :

Âge :

Qui êtes-vous ?

Remplissez cette fiche très lisiblement et joignez-la à votre dossier de demande d'inscription. Elle a pour but d'aider les examinateurs des épreuves orales à situer rapidement votre candidature.

Comment avez-vous connu notre établissement ? -----

Quelle est votre formation : études, expériences et activités diverses ?-----

Quelle(s) option(s) envisagez-vous de suivre à l'école ? -----

Quelles sont les trois dernières expositions que vous avez visitées ?-----

Quels sont vos artistes préférés, plasticiens, visuels ?-----

Quels sont vos trois architectes et/ou designers préférés ?-----

Quels sont vos trois cinéastes préférés, pour quels films ?-----

Quels graphistes aimez-vous ? -----

Quels sont vos trois musiciens préférés ?-----

Quels sont vos trois écrivains préférés, pour quels livres ?-----

Quels artistes ou auteurs n'aimez-vous vraiment pas, pourquoi ?-----

Date :

Signature :

Concours d'entrée commun aux trois écoles 5 et 6 septembre 2017, au MANS

■ Conditions requises pour accéder au concours

- Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un équivalent.
- Être titulaire du T.C.F. (Test de Connaissance du Français) ou **DELF niveau B2 minimum**, pour les candidats étrangers non francophones.

■ Constitution du dossier de candidature

- Les trois pages du dossier d'inscription complétées, datées et signées.
- Les copies des diplômes et des relevés de notes du baccalauréat (traduction assermentée pour les candidats étrangers).
- Un chèque de 50 € libellé à l'ordre de DDFIP correspondant aux droits d'examen. Celui-ci est définitivement acquis pour la constitution du dossier.
- Pour les candidats étrangers non francophones, la copie du T.C.F. (Test de Connaissance du Français) ou **DELF niveau B2 minimum** délivré par un des centres agréés par le C.I.E.P. (Centre International d'Études Pédagogiques : www.ciep.fr).

Tout dossier incomplet sera rejeté.

Il sera adressé ainsi que les pièces à joindre à l'école de votre choix n° 1.

**École supérieure des beaux-
arts TALM-Tours**

**40 rue du Dr. Chaumier
37 000 Tours**

+ 33 (0)2 46 67 39 65

tours.esba-talm.fr

contact-tours@talm.fr

**École supérieure des beaux-
arts TALM-Angers**

**72 rue Bressigny
49 100 Angers**

+ 33 (0)2 72 79 86 90

angers.esba-talm.fr

contact-angers@talm.fr

**École supérieure des beaux-
arts TALM-Le Mans**

**28 av. Rostov-sur-le-Don
72 000 Le Mans**

+ 33 (0)2 72 16 48 78

lemans.esba-talm.fr

contact-lemans@talm.fr

■ Choix de l'école

Le candidat au concours TALM (Tours Angers Le Mans) doit numéroter de 1 à 3 les trois écoles selon son ordre de préférence (exemple : Tours 2, Angers 3, Le Mans 1).

■ Épreuves du concours d'entrée

La non-participation à une épreuve invalide la candidature.

Les épreuves se déroulent sur deux jours.

1^{re} journée

- **Épreuve pratique** : durée 3 h 00 – coefficient 2.
Épreuve de dessin (techniques au choix) qui porte sur vos capacités d'observation, de représentation et d'imagination. Les travaux doivent être manipulables en fin d'épreuve. Le matériel nécessaire sera précisé sur la convocation.
- **Épreuve théorique** : durée 2 h 00 - coefficient 2.
Commentaire d'une œuvre ou autour d'un sujet de culture artistique générale (au choix). Sujet à développer sur une copie double maximum.
- **Épreuve de langue étrangère** : durée 30 min - coefficient 1.
Test écrit (vous indiquerez en page 2 du dossier la langue étrangère choisie).

2^e journée

- **un entretien avec des jurys composés d'enseignants des trois écoles** : durée 20 min – coefficient 5.
Les entretiens s'appuient sur le questionnaire « Qui êtes-vous ? » et sur la présentation de vos travaux personnels (vingt-cinq réalisations environ hors d'un contexte scolaire). Il se déroule obligatoirement en langue française.

■ Scolarité

➤ Frais d'inscription après réussite au concours :

Le conseil d'administration fixe annuellement le montant des droits d'inscription (*délibération n° 274-2015 en date du 9 décembre 2015 – arrêté n°24 06 2016*).

Pour l'année universitaire 2017– 2018, ils s'élèveront à :

- Etudiants boursiers :
 - Echelon 7 : 230 €
 - Echelon 6 : 251 €
 - Echelon 5 : 258 €
 - Echelon 4 : 274 €
 - Echelon 3 : 293 €
 - Echelon 2 : 312 €
 - Echelon 1 : 335 €
 - Echelon 0 bis : 353 €
- Etudiants non boursiers : 500 €

➤ Demande de bourse :

La demande de bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux est à effectuer sur le site Internet du CROUS

www.messervices.etudiant.gouv.fr (demande de DSE) de l'académie dans laquelle vous êtes scolarisé(e) actuellement, **à partir du 15 janvier 2017.**